



# Masterclass Affaires Publiques

Formation influence et plaidoyer  
Le métier des affaires publiques  
pour préparer 2022

Cycle de 8 formations





# SEANCE PUBLIQUE Formation

Quelle stratégie de dialogue entre entreprises et décideurs publics? Comment valoriser cette période pour mener des négociations efficaces, pour lancer des propositions dans le débat public? Quelles méthodes de plaidoyer pour interpeller les pouvoirs publics à la veille des débats présidentiels? Quelles démarches d'influence les plus efficaces ?  
 Quelles méthodes renouvelées adaptées aux tendances et enjeux du moment?  
 Comment prendre en compte la réglementation de la représentation d'intérêts en France ?

**Fort de son expérience auprès d'entreprises, de fédérations et d'associations, SEANCE PUBLIQUE propose un cycle de professionnalisation au métier des affaires publiques. SEANCE PUBLIQUE vous propose aussi de concevoir un cycle de formations sur-mesure sur vos enjeux pour former vos collaborateurs.**

- ✚ L'émergence des enjeux environnementaux et les débats sur la transition écologique
- ✚ La généralisation des méthodes de participation et le rôle de la société civile
- ✚ Le recours au numérique et le lien avec la communication digitale
- ✚ La prise en compte des territoires et du lien national/local
- ✚ Les valeurs montantes, les enjeux de l'expertise et le rôle de la société civile

**Chaque session permet d'associer des professionnels des affaires publiques qui travaillent dans des fédérations, des entreprises ou organismes et qui souhaitent maîtriser :**

- ✚ La construction d'une stratégie d'influence, de stratégie de crise et de plaidoyer
- ✚ L'analyse du temps politique pour les années qui viennent
- ✚ Les enjeux en débats et la cartographie des acteurs, le dialogue parties prenantes
- ✚ Les lieux d'influence: le Gouvernement, le Parlement, les Territoires, la société civile
- ✚ Les concertations et outils numériques
- ✚ Les méthodes liées à la représentation d'intérêts : outils et compétences clés
- ✚ Le discours, les postures, arguments et la rédaction notes et de manifestes
- ✚ Le comportement: softskills et responsabilité
- ✚ Les pratiques: relations institutionnelles, plaidoyer, lobbying
- ✚ Les innovations: la concertation, les outils numériques

Dans chaque session, nous insisterons sur le monde digital et ses nouvelles méthodes, les nouveaux process liés à la réglementation loi Sapin 2 et RGPD.

# Le programme

## Cycle de 8 formations en mode Masterclass

<b>Territoires</b>	<b>L'influence territoriale Préparer son ancrage local</b>	 Vendredi 19 novembre 2021  Mardi 8 mars 2022
<b>Discours</b>	<b>Préparer son discours et son positionnement à destination des décideurs publics</b>	 Vendredi 10 décembre 2021
<b>Présidentielle</b>	<b>Un plan d'action adapté aux campagnes présidentielle et législative</b>	 Vendredi 7 janvier 2022
<b>Stratégie</b>	<b>Construire une stratégie en Affaires Publiques adaptée au temps politique, anticipation et gestion de crise</b>	 Vendredi 14 janvier 2022  Vendredi 10 juin 2022
<b>Plaidoyer</b>	<b>Se former au plaidoyer pour interpeller les décideurs publics</b>	 Vendredi 4 février 2022
<b>Loi Sapin 2 / RGPD</b>	<b>Le reporting HATVP - Evolution dans les territoires Le RGPD - Le métier de la représentation d'intérêts</b>	 Vendredi 11 février 2022
<b>Ingénierie AP</b>	<b>Maîtriser les outils et méthodes de la représentation d'intérêts</b>	 Vendredi 8 avril 2022
<b>Parlement</b>	<b>Appréhender la première année de la législature Agir efficacement au Parlement</b>	 Vendredi 6 mai 2022

Des formations sur-mesure pour votre organisation sont mises en place sur demande

## Une série de 8 formations complémentaires en mode Masterclass

Chaque journée est organisée autour d'un cas pratique pour travailler en **mode collaboratif** sur des **misés en situations** et **retours d'expérience**.

Un livrable plus **académique** transmis en amont de chaque séquence.

Des **outils et méthodes** pour une utilisation au quotidien dans votre organisation.

Une adaptation à des systèmes **plus numériques**. Les Masterclass sont disponibles en visioconférence, en présentiel ou dans un format mixte pour vous accueillir.

Des séances animées par des consultants de SEANCE PUBLIQUE qui vivent le métier au quotidien.

Un déjeuner avec des consultants de SEANCE PUBLIQUE pour ceux qui suivent une formation en présentiel sur place dans nos bureaux du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Une **communauté métier** pour échanger avec des professionnels des affaires publiques et rencontrer les grands témoins invités par SEANCE PUBLIQUE lors de nos événements métiers.

Au delà de notre cycle Masterclass, nous créons votre programme de formation adapté, sur demande.

# L'influence territoriale

## Préparer son ancrage local

La période est éminemment “territoire”. Comment initier des projets de territoires qui associent les collectivités locales et autres parties-prenantes des territoires?

Comment tenir compte des nouveaux dispositifs d'expérimentation? Le travail d'ancrage local.

### + Analyser les débats institutionnels liés aux territoires et évolutions législatives

- ▶ Le recours aux expérimentations

### + Décoder l'écosystème local, les enjeux et les hommes

- ▶ Les forces en présence dans un territoire
- ▶ Analyse de l'écosystème régional
- ▶ Les effets du non-cumul de mandats nationaux/locaux

### + Intervenir sur une décision locale

- ▶ Comment travailler avec les conseils municipaux, départementaux et régionaux?
- ▶ Les démarches avec les acteurs de l'État dans les territoires

### + Décliner une stratégie nationale dans les territoires, règles, pièges et recommandations

- ▶ Une démarche parlementaire liée aux territoires
- ▶ L'intervention sur une crise parlementaire

### + Construire une démarche d'ancrage territorial et son influence locale

- ▶ Le lien entre la RSE et l'ancrage local
- ▶ Le digital et le mode visioconférence : une plus-value pour les territoires
- ▶ Les clés de l'influence locale

### + Négocier et développer un projet de territoires

- ▶ Monter un partenariat avec une collectivité
- ▶ Négocier un projet et financement
- ▶ Répondre à un appel à projet ou/et proposer un partenariat ou une expérimentation

### + Le respect de la Loi Sapin 2 lié aux territoires (juillet 2022)

# Préparer son discours et son positionnement à destination des décideurs publics

Une journée de formation à la rédaction de documents à destination des décideurs publics

## + Analyse des mots et de la posture des décideurs publics

### + Les différents outils écrits

- ▶ Benchmark et présentation d'exemples
- ▶ Analyse de l'intérêt de chaque utilisation
- ▶ Retours d'expériences

### + Travail sur le discours, l'utilisation et la présentation de différents documents type

- ▶ La lettre institutionnelle ou lettre d'information
- ▶ L'argumentaire
- ▶ La lettre au ministre
- ▶ Le Plaidoyer ou Manifeste
- ▶ Le livre blanc
- ▶ L'interpellation et la pétition

### + Analyse des cibles et mode de transmission

- ▶ La force de l'expression orale. Etre porte-parole sur un enjeu de cris

### + La spécificité des réseaux sociaux

- ▶ Analyse et cas pratiques : benchmark des bonnes et mauvaises pratiques

### + Cas pratique : travail sur l'argumentation et le discours

### + Cas pratique : travail sur l'expression orale et un RV, entretien avec un décideur public

# Un plan d'action adapté aux campagnes présidentielle et législative

Une journée de formation pour préparer son plan d'actions avant la campagne présidentielle et en anticipant les campagnes législatives.

- ✚ **Analyse de la situation politique et des jeux d'alliance**
- ✚ **Analyse des enjeux du débat public**
  - ▶ Tendances d'opinion
  - ▶ Les thèmes en débat et à anticiper pendant la campagne
  - ▶ Les mots des décideurs publics
- ✚ **Votre posture, votre discours et vos propositions**
  - ▶ Comment porter une idée forte et quelles propositions pour faire avancer et transformer votre secteur?
  - ▶ Comment se faire entendre ?
- ✚ **Quelques méthodes pour interpeller les candidats à la présidentielle au niveau national**
  - ▶ Un livre blanc
  - ▶ Un Manifeste ou Plaidoyer : une idée forte, des propositions
  - ▶ Un questionnaire
  - ▶ Une démarche d'engagement
  - ▶ Une interpellation publique
- ✚ **Une démarche citoyenne pour faire parler un panel de citoyens sur vos enjeux et propositions**
- ✚ **Déclinaison au niveau des territoires.**
  - ▶ Construire son plan d'actions dans les territoires
  - ▶ Le plan d'un guide d'animation local
  - ▶ La campagne des législatives se déroule surtout dans les territoires
- ✚ **La première étape en mai et juin 2022 :**
  - ▶ Un nouveau Gouvernement
  - ▶ Une nouvelle majorité
  - ▶ Les valeurs montantes



# Construire une stratégie Affaires publiques, anticipation et gestion de crise

Une journée pour construire une stratégie d'influence sur le court ou moyen terme.  
Une journée pour préparer et anticiper une stratégie de crise.

Un cas pratique doit permettre à chacun d'appréhender concrètement la méthode afin de pouvoir l'adapter.

## ✚ Valider ses objectifs et analyser les enjeux, risques et opportunités

- ▶ Valider ses objectifs et enjeux
- ▶ Appréhender les risques et opportunités, perceptions et réactions possibles sur vos sujets
- ▶ Rechercher l'idée qui fera la différence

## ✚ La gestion de crise

- ▶ Votre sujet de lobbying
- ▶ Les parties prenantes sur vos enjeux et leurs arguments
- ▶ Analyse des controverses et opposants
- ▶ Stratégie d'attaques ou de contournement
- ▶ Le porte-parole de l'entreprise. Analyse des mots

## ✚ Le lien avec la stratégie d'entreprise, la démarche de développement durable

## ✚ Analyser les parties prenantes, stratégie d'alliés et experts influents sur vos enjeux

## ✚ Rechercher son positionnement et travailler ses argumentaires en lien avec les enjeux d'opinion

## ✚ Méthode constructive ou de combat

## ✚ Décliner la stratégie institutionnelle, plaidoyer et lobbying

- ▶ Construire un plan d'action et anticiper la crise
- ▶ S'adapter au temps politique et au mode digital
- ▶ Les étapes de votre plan d'action

## ✚ Anticiper son reporting

## ✚ Evaluation de votre action / indicateurs

# Se former au plaidoyer pour interpellier les décideurs publics

## De la construction à la diffusion

### + Théorie du plaidoyer

- ▶ Délimitation du plaidoyer et différences avec des notions voisines affaires publiques, lobbying, relations institutionnelles
- ▶ Pourquoi un plaidoyer ? Qu'est ce qui le rend efficace ?
- ▶ Un plaidoyer à construire en lien avec le temps politique
- ▶ L'opportunité d'une campagne

### + Constats

- ▶ Généralisation des méthodes de participation et rôle de la société civile
- ▶ Une prise de décision publique éclatée (collectivités territoriales, administrations centrales et déconcentrées, Parlement) et concurrencée par l'influence croissante de la société civile (activistes, influenceurs, think tanks, associations et ONGs)
- ▶ Des débats contemporains sur le plaidoyer et la légitimité des engagements

### + Construire son plaidoyer

- ▶ Partir d'une problématique et d'un contexte lié à un intérêt public pour définir des objectifs
- ▶ Concevoir son plaidoyer au regard d'études d'impact, d'enquêtes de terrain et de la théorie du changement
- ▶ Élaborer une cartographie des parties prenantes (décideurs et éventuelles coalitions)
- ▶ Insérer son plan d'interpellation dans le temps politique

### + Valoriser et diffuser son plaidoyer

- ▶ La prise en compte des territoires et du lien national/local
- ▶ Le dialogue avec les valeurs montantes, les experts et le rôle de la société civile
- ▶ Méthode et mises en situation
- ▶ Suivi, reporting et bonnes pratiques

### + Le temps du plaidoyer

- ▶ Le temps des campagnes électorales
- ▶ Le lien avec un débat démocratique
- ▶ En première année d'une législature

# Le reporting HATVP Évolutions dans les territoires

## Le RGPD Le métier de la représentation d'intérêts

### ✚ La loi Sapin 2 et les territoires

- ▶ L'évolution en juillet 2022
- ▶ Les publics concernés
- ▶ Analyse et cas pratiques
- ▶ Retour d'expériences sur les contrôles

### ✚ Le RGPD lié à la représentation d'intérêts

- ▶ Analyse de la décision de la CNIL en juillet 2021 en lien avec la représentation d'intérêt
- ▶ Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- ▶ La demande d'informations vis-à-vis des personnes concernées (art. 14 RGPD)
- ▶ Responsable du traitement et sous-traitant
- ▶ Le rôle et la mission d'un DPO sur les données des affaires publiques
- ▶ Faire et ne pas faire autour d'exemples types :
  - # Cartographie
  - # Plan de contacts
  - # Bases de données
  - # Mailing
  - # Demande d'informations
  - # Demande de rétraction

# Maîtriser les outils et méthodes de la représentation d'intérêts

Une journée de formation à l'ingénierie et aux outils des affaires publiques.  
Une démarche constructive / un lobbying actif et combatif.

## + Mettre en place une veille analytique

- ▶ L'analyse de la veille
- ▶ Les circuits de diffusion interne

## + Construire et utiliser une cartographie ou un plan de contacts en lien avec la RGPD

- ▶ La recherche de contacts prioritaires
- ▶ RGPD et réputation

## + Préparer un plan d'influence qui associe communication, réseaux sociaux et relations presse

- ▶ Savoir adapter court et moyen terme
- ▶ Savoir parler de vos enjeux

## + Recourir au dialogue, à la concertation

- ▶ Faire parler de vos enjeux pour mieux vous faire entendre
- ▶ Comment dialoguer avec les pouvoirs publics en début de mandats
- ▶ Les méthodes du plaidoyer, l'utilisation du numérique et des réseaux sociaux

## + Un plan de crise

- ▶ L'analyse des arguments concurrents
- ▶ Le poids d'une note juridique précise
- ▶ Les forces des études
- ▶ L'utilisation ou pas des médias
- ▶ Une stratégie d'attaque ou de contournement
- ▶ Des porte paroles bien préparés
- ▶ Le temps politique et l'agenda de la crise

## + Évaluer et préparer son reporting HATVP

- ▶ Construire ses indicateurs
- ▶ Valider sa démarche en interne

# Agir efficacement au Parlement

## Appréhender la première année de législature

En juin 2022, une nouvelle composition de l'Assemblée nationale s'installera pour 5 ans. Cette journée vise à appréhender, avec de multiples retours d'expériences, le système de fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, des groupes parlementaires et des commissions.

Cette formation doit permettre de préparer les modalités d'une intervention législative mais également la construction d'un réseau.

### ✚ La campagne législative 2022 :

- ▶ Rappel des fondamentaux de la campagne législative et des modes de scrutin
- ▶ Analyse des forces en présence
- ▶ Anticiper le renouvellement de cette Assemblée et des valeurs montantes
- ▶ Préparer les premiers mois de la législature

### ✚ Analyser le fonctionnement du travail législatif avec les parlementaires : Assemblée nationale, Sénat et CESE

- ▶ Analyse des évolutions, réforme du règlement
- ▶ Analyse des forces en présence

### ✚ Préparer sa cartographie des parlementaires utiles

- ▶ Prendre en compte la dimension locale du parlementaire
- ▶ Des méthodes adaptées à chaque contact

### ✚ Engager un travail de dialogue et d'information en amont des débats parlementaires

- ▶ Méthodes d'un travail préalable efficace
- ▶ Les rencontres de travail avec des parlementaires, tables-rondes et clubs
- ▶ La construction d'un RV utile
- ▶ Retour sur les démarches utilisées : lettre d'information, réseaux sociaux, visites de sites.

### ✚ Préparer et mener une intervention législative

- ▶ Faire et ne pas faire, la rédaction d'amendements
- ▶ La spécificité du PLF

# Masterclass affaires publiques et influence

## Objectifs pédagogiques de chaque formation et prérequis

Le programme est composé de modules indépendants les uns des autres mais complémentaires et ne nécessite pas de prérequis.

Une personne qui veut suivre au minimum 4 modules peut aspirer à prendre des responsabilités dans une direction affaires publiques.

**Public visé :** profils affaires publiques, plaidoyer, communication, délégués généraux, juridiques, RSE, collectivités et territoires.

## Animation et moyens pédagogiques

Le principe de la formation est totalement collaboratif. Retours d'expériences, mises en situation et jeux de rôle alternent pendant la formation.

Les participants peuvent être en mode présentiel ou virtuel. Les outils digitaux seront intégrés dans toutes les étapes et plan d'actions.

Les documents académiques sont disponibles une semaine avant la formation et sont traités le jour de la formation sous format QUIZZ.

Des directeurs et consultants seniors de SEANCE PUBLIQUE animent les séquences, présentent et analysent des études de cas proches de ce qu'ils ont pu gérer.

Des experts extérieurs peuvent analyser un cas et retour d'expérience.

Le déjeuner est un temps d'échange convivial sur les expériences, les réussites et les difficultés rencontrées.

## Evaluation / certification

Une démarche de certification CP FFP est en cours de réalisation auprès de France Compétences.

Un référentiel de compétences sur le métier des affaires publiques est en cours de préparation.

Une plateforme d'évaluation sera prochainement ouverte afin de permettre une évaluation en ligne à l'issue de chaque journée de formation

# Rejoindre la communauté métier

## SEANCE PUBLIQUE

SEANCE PUBLIQUE propose à chaque participant ayant couvert deux modules de devenir membre de la communauté Métier.

- ✚ **Un événement annuel de la communauté avec des intervenants extérieurs**
- ✚ **L'invitation à tous les événements organisés par SEANCE PUBLIQUE : Atelier Saint-Simon avec des personnalités, Groupe Territoires**
- ✚ **Possibilité d'utiliser ponctuellement entre deux RV dans le quartier les bureaux de SEANCE PUBLIQUE (sur demande)**

Chaque année, une Journée Portes Ouvertes permet d'associer la communauté, d'ouvrir notre travail aux étudiants qui souhaitent mieux comprendre ce métier.

Cette journée permet également de servir de temps de rencontres, d'échanges et d'orientations aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail et que nous nous devons d'encourager mais également à ceux qui souhaitent évoluer dans leur carrière. Un certain nombre de directeurs affaires publiques participent à ces rencontres.

Cette Communauté métier est animée par les directeurs, responsables affaires publiques ou d'anciens experts du débat public et notamment : Gérard TROUVE (ancien directeur des affaires publiques d'EDF), Isabelle MOREAU (ancienne responsable des relations institutionnelles du CNOA), Jean-Pierre VIGOUROUX (ancien directeur des affaires publiques du CEA), Anne CHAUSSEBOURG (ancienne journaliste politique au journal Le Monde).

Sont associés à cette démarche des clients de SEANCE PUBLIQUE.

Chaque année, la communauté propose un accompagnement à une association, fondation ou un organisme investi sur une cause d'intérêt public. SEANCE PUBLIQUE assure cette mission dans le cadre d'un mécénat de compétences. Le jury est composé de la communauté métier. En 2021, c'est l'association Hugo qui lutte contre le harcèlement en milieu scolaire qui est accompagné.



*Ateliers Saint SIMON de SEANCE PUBLIQUE. Dialogue avec Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France. Focus sur des projets de territoires en Hauts-de-France*



*Débat entre Jean-Noël BARROT, Député des Yvelines, et Laure DARCOS, Sénatrice de l'Essonne : Comment les entreprises peuvent-elles mieux dialoguer avec les parlementaires au niveau national et dans les territoires ?*




*Intervention de Bernard SANANES, président d'ELABE le 13 février 2020 lors de la journée portes ouvertes de SEANCE PUBLIQUE*



SÉANCE PUBLIQUE s'engage à déployer des **formations de qualité** appuyées sur les critères suivants :

- L'**identification des objectifs** de la formation
- L'**adaptation de la formation** à ces objectifs et au public de professionnels
- L'**adaptation des outils et modalités pédagogiques** en fonction des objectifs
- La **mise en œuvre de dispositifs d'évaluation**
- La **prise en compte des appréciations** rendues par les professionnels
- La **qualification professionnelle des intervenants** par rapport aux enjeux traités

SEANCE PUBLIQUE a un **agrément formation** et est référencé  Datadock (N° de déclaration d'activité : 11755756075).

Prix d'une journée de formation (déjeuner et livrable compris) : 1100 € HT

1000 € HT par session pour une inscription à au moins 4 journées de formation

Rejoignez la communauté Métier SÉANCE PUBLIQUE FORMATION dès l'inscription pour deux modules

**Pour vous inscrire ou formuler votre demande sur-mesure :**

**Violette SORIANO**

Tel: 01 45 44 50 95

[vsoriano@seance-publique.com](mailto:vsoriano@seance-publique.com)

[www.seance-publique.com](http://www.seance-publique.com)

Chaque financeur peut inscrire ces formations dans son catalogue de référence selon ses propres modalités. Des formations intra-entreprises sont régulièrement composées en fonction des besoins des entreprises et organisations.

Tous les consultants de SEANCE PUBLIQUE assurent des formations. Ils sont inscrits sur le répertoire de la **HATVP** et s'engagent à respecter la **loi SAPIN 2**.

Chaque professionnel, en fin de formation est amené à remplir un **questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble de la formation. Une **attestation de formation** sera remise à chaque professionnel à l'issue de la session.

- Durée de chaque formation : 8 heures de formation incluant un déjeuner débat.
- Délais d'accès : inscription à une session possible jusqu'à 48 heures avant la formation.
- Pré-requis : pas de pré-requis
- Toutes les formations sont également accessibles en visioconférence pour les personnes en situation de handicap.



SÉANCE PUBLIQUE est une société de conseil en affaires publiques créée depuis plus de 10 ans par sa présidente Capucine Fandre. SÉANCE PUBLIQUE intervient avec 20 consultants expérimentés pour des entreprises, des fédérations professionnelles, des établissements publics.

Les consultants suivent des missions de conseil en affaires publiques, de lobbying de crise, d'ancrage et de développement local mais également des missions de dialogue, de veille et d'études: positionnement, discours, argumentation, négociation, tables rondes, contacts... Dans toutes les étapes des missions, SÉANCE PUBLIQUE s'attache à mettre en pratique les exigences d'un lobbying responsable\*.

SÉANCE PUBLIQUE s'est investie dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et conjugue ainsi responsabilité sociale, sociétale, environnementale et économique.

SÉANCE PUBLIQUE

Le dialogue expert avec les élus

2-4 rue de Saint-Simon

75007 PARIS

Tél. 01 45 44 50 95

[www.seance-publique.com](http://www.seance-publique.com)